

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 24 avril 2015

Service instructeur

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2015-4-6-1

Service consulté

**GERPLAN ET CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE
MISE EN OEUVRE D' ACTIONS
K214 K813**

Résumé : Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département est sollicité pour la mise en œuvre d'actions de promotion des circuits-courts et de la restauration de murets en pierres sèches. Ces opérations sont inscrites aux programmes GERPLAN 2015 des communautés de communes du Centre Haut-Rhin, Thann-Cernay, Vallée de Saint-Amarin, ainsi que dans les contrats de territoire de vie correspondants (CTV2).

Il vous est proposé de financer ces demandes pour un montant total de 13 093 €.

Par ailleurs, il vous est demandé de prendre en compte le changement de maîtrise d'ouvrage d'une opération de prairie fleurie dans le cadre du GERPLAN de la communauté de communes de la Porte de France Rhin Sud, ainsi que la modification du statut juridique et de la dénomination sociale d'une exploitation agricole ayant bénéficié d'une subvention départementale en 2012, dans le Contrat de Projets 2014/2020 en faveur du Massif Vosgien.

Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département du Haut-Rhin est sollicité pour la mise en œuvre de 3 actions inscrites dans les programmes 2015 de 3 communautés de communes.

Territoire de Vie Florival Vignoble Plaine du Rhin – action GERPLAN

La communauté de communes de Centre Haut-Rhin sollicite une subvention départementale d'un montant de 6 532 € pour la promotion des circuits-courts sur son territoire.

Territoire de Vie Thur Doller- action GERPLAN

L'EARL ZIND-HUMBRECHT sollicite une subvention départementale d'un montant de 3 341 € pour la restauration de murets en pierres sèches dans le vignoble du Rangen à Thann.

M. Christophe Guillemain sollicite une subvention départementale d'un montant de 3 220 € pour la restauration d'un muret en pierres sèches à Mitzach.

Les programmes GERPLAN correspondants ont été présentés et validés en Commission thématique de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de vie et de la Montagne du 20 janvier 2015. Ces actions s'inscrivent également dans les Contrats 2014-2019 des Territoires de Vie de ces structures intercommunales.

Vous trouverez dans le tableau annexé au présent rapport le détail de ces actions, les porteurs de projets concernés, le montant éligible retenu, le taux d'intervention du Département, le montant de la subvention départementale et les imputations budgétaires sur les programmes K214 ET K813.

Le montant total de subventions sollicité s'élève à 13 093 €.

Territoire de Vie Région mulhousienne - changement de maîtrise d'ouvrage

Dans le cadre du GERPLAN de la communauté de communes de la Porte de France Rhin Sud, la commission permanente a validé en séance du 14 novembre 2014 une subvention d'un montant de 664 € pour la création de prairies fleuries au bénéfice de la commune de Petit-Landau (dossier CTV01277).

La communauté de communes de la Porte de France Rhin Sud a décidé finalement de porter cette action en lieu et place de la commune. Il conviendrait donc de modifier le maître d'ouvrage de cette opération, au bénéfice de la communauté de communes.

Modification du statut juridique et de la dénomination sociale du GAEC SCHRUTT-TISSERAND à ORBEY

Dans le cadre du Contrat de Projets 2014-2020 en faveur du Massif Vosgien, le GAEC SCHRUTT-TISSERAND d'Orbey (DRU04060) a fait l'objet d'une subvention départementale en 2012, d'un montant de 13 500 € pour la création d'un local de transformation de fromage (cave voutée) et l'agrandissement du local de vente existant.

Suite au départ à la retraite d'un associé, le GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) est passé en EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée). La dénomination sociale de la société est maintenant « EARL FERME DU SCHOULTZBACH » à Orbey.

Au regard des éléments précédents, je vous propose :

- d'accorder une subvention aux porteurs des actions présentées et mises en œuvre dans le cadre de la démarche GERPLAN dont la liste figure dans le tableau annexé au présent rapport, pour un montant total de 13 093 €,
- d'autoriser le changement de maîtrise d'ouvrage pour le dossier GERPLAN CTV01277 relatif à la mise en place de prairies fleuries sur la commune de Petit-Landau, au bénéfice de la communauté de communes Porte de France Rhin Sud,

- d'autoriser le paiement la subvention de 13 500 € votée lors de la Commission Permanente du 6 juillet 2012 au bénéfice du GAEC SCHRUTT-Tisserand d'Orbey à l'EARL Ferme du Schoulzbach à Orbey, suite à la modification du statut de l'exploitation agricole (DRU04060).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', with a horizontal line underneath it.

Eric STRAUMANN